

CONCOURS DE PROMOTION PAR ACCESSION A UN CADRE SUPERIEUR
CANDIDATURE INTERNE : INSPECTEUR PRINCIPAL DE POLICE (CADRE MOYEN)
SESSION 2026 - 2027

MATIERE À CONNAITRE

Vous pouvez également utiliser les liens suivants :

https://bpolb.sharepoint.com/sites/WiKiPolLegal_fr
<https://www.om-mp.be/fr/circulaires>

LA CONNAISSANCE DE LA LANGUE DANS LAQUELLE LE CANDIDAT S'EST INSCRIT AUX EPREUVES

Test informatisé qui permet d'évaluer les connaissances linguistiques : syntaxe, vocabulaire, orthographe, compréhension des mots, etc.

LES CONNAISSANCES PROFESSIONNELLES GENERALES

DOMAINE 1 : POLICE ADMINISTRATIVE

(sous l'angle des compétences de l'agent de police administrative conformément à l'article 3.5°de la LFP)

- **LFP**
 - Loi du 05 août 1992 sur la fonction de police.
http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/change_lg.pl?language=fr&la=F&table_name=loi&cn=1992080552
- **GIT - GUIDE D'INTERVENTION DE TERRAIN**
 - Relatif à la police administrative.
 - L'accessibilité et le processus de mise à jour du GIT ont été optimisés par sa mise à disposition sur l'intranet policier via Portal.

DOMAINE 2 : POLICE JUDICIAIRE

(sous l'angle des compétences de l'agent de police judiciaire conformément à l'article 3.4°de la LFP)

- **LOI DU 17/04/1878 CONTENANT LE TITRE PRELIMINAIRE DU CODE DE PROCEDURE PENALE.**
<https://www.ejustice.just.fgov.be/eli/loi/1878/04/17/1878041750/justel>
- **CODE D'INSTRUCTION CRIMINELLE**
 - Les procédures régulièrement utilisées dans la pratique policière (perquisitions, saisies, flagrant délit...).

CONCOURS DE PROMOTION PAR ACCESSION A UN CADRE SUPERIEUR
CANDIDATURE INTERNE : INSPECTEUR PRINCIPAL DE POLICE (CADRE MOYEN)
SESSION 2026 - 2027

MATIERE À CONNAITRE

http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/change_lg.pl?language=fr&la=F&table_name=loi&cn=1808111730

http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/change_lg.pl?language=fr&la=F&table_name=loi&cn=1808111930

• **LOI FRANCHIMONT**

- Loi du 12 mars 1998 relative à l'amélioration de la procédure pénale au stade de l'information et de l'instruction.
http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/change_lg.pl?language=fr&la=F&cn=1998031239&table_name=loi

• **SALDUZ**

- Circulaire ministérielle COL 8/2011 modifiée en octobre 2018 + COL 9/2024.
<https://www.om-mp.be/fr/circulaires>

• **DETENTION PREVENTIVE**

- Loi du 20 juillet 1990 concernant la détention préventive.
http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/change_lg.pl?language=fr&la=F&table_name=loi&cn=1990072035

• **LOI DU 07/06/1969 FIXANT LE TEMPS PENDANT LEQUEL IL NE PEUT ETRE PROCEDE A DES PERQUISITIONS OU VISITES DOMICILIAIRES**

<https://www.ejustice.just.fgov.be/eli/loi/1969/06/07/1969060701/justel>

• **LFP**

- Loi du 05 août 1992 sur la fonction de police.
http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/change_lg.pl?language=fr&la=F&cn=1992080552&table_name=loi

• **GIT : GUIDE D'INTERVENTION DE TERRAIN**

- Relatif à la police judiciaire.
- L'accessibilité et le processus de mise à jour du GIT ont été optimalisés par sa mise à disposition sur l'intranet policier via Portal.

• **CIRCULAIRES : ATTENTION** : la dernière version des circulaires doit être prise en considération.

- **MFO3** du 14 juin 2002 (flux d'information) – Uniquement les principes généraux (pas les matières liées aux spécificités du gestionnaire fonctionnel).

CONCOURS DE PROMOTION PAR ACCESSION A UN CADRE SUPERIEUR
CANDIDATURE INTERNE : INSPECTEUR PRINCIPAL DE POLICE (CADRE MOYEN)
SESSION 2026 - 2027

MATIERE À CONNAITRE

- **GPI58** concernant l'assistance policière aux victimes dans la Police Intégrée, structurée à deux niveaux
- **COL 3/2006** : définition, identification et enregistrement de la violence intrafamiliale et la maltraitance d'enfants extrafamiliale.
- **COL 4/2006** : circulaire commune de la ministre de la Justice et du Collège des procureurs généraux relative à la politique criminelle en matière de violence dans le couple.
- **COL 4/2010** : perquisition avec consentement : modèle. - Possibilité de retirer le consentement.
- **COL 18/2012** : Circulaire commune du ministre de la Justice, du ministre de l'Intérieur, des ministres communautaires compétents pour les maisons de Justice et du Collège des procureurs généraux relative à l'interdiction temporaire de résidence en cas de violence domestique.
- **COL 12/2014** : Directive ministérielle - recherche des personnes disparues complétée par la COL 4/2022.
- **COL 2/2020** relative à la privation de liberté, les possibilités de pénétrer dans le domicile en vue d'arrêter un suspect, un inculpé ou une personne condamnée et le temps pendant lequel il ne peut être procédé à des perquisitions, visites domiciliaires ou privations de liberté.
- **COL 15/2020** : Outil d'évaluation du risque - Directives du Collège des procureurs généraux visant à généraliser l'utilisation d'un outil d'évaluation du risque de première ligne en matière de violence dans le couple par les services de police et les parquets.
- **COL 6/2023** : relative à la prise en charge d'un patient souffrant d'un syndrome de délire agité et en crise (EDS).
- **COL 21/2024** : relative à la protection imposée à une personne atteinte d'un trouble psychiatrique telle que modifiée par la loi du 16 mai 2024.

● **LEGISLATION EN MATIERE DE CIRCULATION ROUTIERE**

- Loi du 16 mars 1968 relative à la police de la circulation routière : Art. 34 à 61 quater (imprégnation et état d'ivresse).
http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/change_lg.pl?language=fr&la=F&cn=1968031631&table_name=loi
- Arrêté Royal du 01 décembre 1975 relatif au règlement général de la police de la circulation routière.
http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/change_lg.pl?language=fr&la=F&cn=1975120131&table_name=loi
- Arrêté Royal du 19 avril 2014 relatif à perception et à la consignation d'une somme lors de la constatation d'infractions en matière de circulation routière.
http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/change_lg.pl?language=fr&la=F&cn=2014041901&table_name=loi
- Arrêté Royal du 30 septembre 2005 relatif désignant les infractions par degré aux règlements généraux pris en exécution de la loi relative à la police de la circulation routière.

CONCOURS DE PROMOTION PAR ACCESSION A UN CADRE SUPERIEUR
CANDIDATURE INTERNE : INSPECTEUR PRINCIPAL DE POLICE (CADRE MOYEN)
SESSION 2026 - 2027

MATIERE À CONNAITRE

http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/change_lg.pl?language=fr&la=F&cn=2005093037&able_name=loi

- Arrêté Royal du 20 juillet 2001 relatif à l'immatriculation de véhicules.
<https://www.ejustice.just.fgov.be/eli/arrete/2001/07/20/2001014153/justel>
- **Circulaires – roulage** : Attention : la dernière version des circulaires doit être prise en considération.
 - **COL 8/2006** : Circulaire commune de la ministre de la Justice et du Collège des procureurs généraux contenant une politique uniforme de contrôle, de constatation, de recherche et de poursuite en matière de conduite en état d'imprégnation alcoolique ou d'ivresse ou dans un état analogue résultant notamment de l'usage de drogues ou de médicaments et relative à la présence dans l'organisme de substances autres que l'alcool qui influencent la conduite – conduite sous influence alcool – drogues.
 - **COL 9/2006** : Circulaire commune de la ministre de la Justice et du Collège des procureurs généraux contenant une politique criminelle uniforme en matière de retrait immédiat de permis de conduire.
 - **COL 11/2006** : Circulaire commune du ministre de la Justice et du Collège des procureurs généraux contenant une politique uniforme de contrôle, de constatation, de recherche et d'orientation des poursuites en matière d'infractions de dépassement de la vitesse autorisée.
 - **COL 11/2007** : Politique de recherche et de poursuite relative aux infractions à la loi relative à la police de la circulation routière et ses arrêts d'exécution, commises par des conducteurs qui ne sont titulaires d'un permis de conduire B que depuis moins de deux ans - « conducteurs débutants ».

DOMAINE 3 : DEVELOPPEMENT ET GESTION DE L'ORGANISATION

- **ORGANISATION ET MISSIONS DE LA POLICE INTEGREE**
 - Arrêté royal du 14 novembre 2006 modifié par l'AR du 23 août 2014 : organigramme et compétences de la Police Fédérale
http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/change_lg.pl?language=fr&la=F&cn=2006111431&able_name=loi
- **ORGANISATION ET TACHES DE LA POLICE LOCALE**
 - Arrêté royal du 17 septembre 2001 déterminant les normes d'organisation et de fonctionnement de la police locale visant à assurer un service minimum équivalent à la population.

CONCOURS DE PROMOTION PAR ACCESSION A UN CADRE SUPERIEUR
CANDIDATURE INTERNE : INSPECTEUR PRINCIPAL DE POLICE (CADRE MOYEN)
SESSION 2026 - 2027

MATIERE À CONNAITRE

- Circulaire ministérielle PLP 10 du 09 octobre 2001 concernant les normes d'organisation et de fonctionnement de la police locale visant à assurer un service minimum équivalent à la population.
https://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/change_lg.pl?language=fr&la=F&cn=2001091731&table_name=loi
http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/change_lg.pl?language=fr&la=F&cn=2001100930&table_name=loi
- **LOI SUR LA POLICE INTEGREE STRUCTUREE À DEUX NIVEAUX**
 - Titre II : La Police Locale : Art. 9 à 11, Art. 35 à 37bis, Art. 42 à 44
 - Titre III : La Police Fédérale (chapitres I à III inclus)
http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/change_lg.pl?language=fr&la=F&cn=1998120731&table_name=loi
- **FPOC : FONCTION DE POLICE ORIENTEE VERS LA COMMUNAUTE**
 - **CP 1** du 27 mai 2003 concernant la définition de l'interprétation du community policing applicable au service de police intégrée, structurée à deux niveaux.
http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/change_lg.pl?language=fr&la=F&cn=2003052738&table_name=loi
- **LOI SUR LE STATUT DISCIPLINAIRE DES MEMBRES DES SERVICES DE POLICE**
 - Loi du 13 mai 1999 : Art. 2 à 16
http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/change_lg.pl?language=fr&la=F&cn=1999051335&table_name=loi
- **CODE DE DEONTOLOGIE**
 - Principes généraux et pouvoir appliquer les valeurs et les normes du code de déontologie à des situations professionnelles ou privées données.
http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/change_lg.pl?language=fr&la=F&table_name=loi&cn=2006051033
- **ACTUALITE**
 - La connaissance de l'actualité dans le cadre de l'orientation externe.